

Appel à Projets



**SMALL GRANTS
2026**

Formulaire de demande de subvention

1. Présentation du projet

Nom de l'organisation

Titre du projet

Montant demandé€

Responsable du projet

Email.....

Brève description du projet en 5 lignes maximum (contexte, problématique, action envisagée) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Liste des principaux objectifs du projet : *Lister de façon synthétique les principaux objectifs visés.*

-
-
-

Expliquer de manière synthétique en quoi votre projet est innovant :

.....
.....
.....
.....
.....

Localisation du projet mis en œuvre (pays et territoires) :

Localisation de la structure bénéficiaire (pays):

Agenda

Date de début de projet souhaitée.....Date de fin de projet estimée

SPAW

Espèces SPAW concernées, si oui laquelle ou lesquelles :

.....

Aire protégée SPAW concernée, si oui laquelle

.....

2. Organisme bénéficiaire

Nom/Dénomination.....

Catégorie

Joindre une copie du texte de création de la structure (décret, arrêté, statuts etc.).

Coordonnées du siège de la structure

Adresse du siège

Site internet

Courrier électronique et téléphone

Coordonnées représentant légal de la structure (signataire de la convention)

Nom et prénom.....

Qualité, titre.....

Courrier électronique.....

Coordonnées du responsable du projet (si différent du représentant légal)

Nom et prénom.....

Courrier électronique.....

L'organisation est-elle déjà en contact avec des réseaux nationaux ou internationaux ?

Si oui, lesquels ?.....

Budget annuel indicatif de la structure.....

Moyens humains (nb de salariés, de bénévoles, etc.).....

Zone d'intervention privilégiée (région(s), pays).....

Autres éléments de contexte concernant votre structure que vous souhaitez porter à la connaissance du CAR-SPAW :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Budget

Budget du projet (équilibré et en Euros, voir annexe 1) ¹			
Charges		Ressources	
Achats	Montant	Produits	Montant
Matériel		Subventions	
Location		CAR-SPAW	
Assurance		Autre...	
Documentation		Autre...	
Communication		Autre...	
Publicité		Autre...	
Prestation extérieure		Autre...	
Services bancaires, Impôts et taxes...		Vente de produit	
Autre...		Vente de prestation	
Charges de personnels		Dons et legs	
Rémunération de personnel		Cotisations	
Déplacements		Autres	
Autres charges de personnel		Autres	
Charges de gestion courante / de structure		Autres	
Total des charges²	€	Total des ressources³	€

1 Ce tableau est donné à titre indicatif et peut être librement modifié sous réserve que le CAR-SPAW puisse facilement identifier les informations nécessaires à une bonne compréhension du projet, de ses sources de financements, des dépenses prévisionnelles, mais également à son équilibre financier.

2 À noter que **le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que le montant des charges doit être équivalent à celui des recettes, voir annexe 1.**

3 *Idem.*

5. Coordonnées bancaires

-Les paiements s'opèrent via notre partenaire bancaire « La Banque de France» et se font en EUROS ou en DOLLARS.

-**Votre organisme doit avoir un compte bancaire à son nom.** Nous ne pouvons pas faire un virement pour une personnalité physique (individu) uniquement morale (collectif, organisme). Le nom du titulaire du compte doit être identique à celui de l'organisme. Nous avons des délais de 3 à 12 semaines pour les paiements à l'international. Le versement apparaîtra avec l'intitulé avec l'intitulé «DRFIP/Trésor Public»

Le code SWIFT comprend entre 8 et 11 caractères. Le code SWIFT est composé de 4 sections : le code banque (4 lettres), le code pays (2 lettres), le code localisation (2 lettres ou chiffres) et éventuellement le code agence (3 lettres ou chiffres). Le virement SEPA est un virement harmonisé au niveau européen, pour les virements émis ou reçus en euros, vers un compte tenu dans l'un des pays de la zone SEPA.

1) Virement vers les ETATS UNIS et le Canada _____

- Nom du titulaire du compte
- Nom de la banque Adresse complète de la banque
- Numéro ABA, un code de routage à 9 chiffres
- Numéro de compte au format ACCT (maximum 17 chiffres)
- Code Swift ou coordonnées de la banque
- Adresse du bénéficiaire (organisme)

2) Virement vers zone SEPA _____

(Europe+ l'Islande + le Liechtenstein + la Norvège + la Suisse + la Principauté de Monaco + République de Saint-Marin)

- IBAN ou RIB comprenant les informations suivantes
- Nom du titulaire du compte
- Nom de la banque
- Adresse complète de la banque
- Le numéro de compte
- Code BIC ou coordonnées de la banque
- Adresse du bénéficiaire (organisme)

3) Autres cas ou une banque intermédiaire est nécessaire _____

Coordonnées de la Banque intermédiaire

- Nom de la banque
- Adresse complète de la banque (ville, code postal, pays)
- BIC (8 ou 11 caractères)

Coordonnées de la Banque du bénéficiaire

- Nom de la banque
- Adresse complète de la banque (ville, code postal, pays)
- BIC (8 ou 11 caractères)

Coordonnées du bénéficiaire (organisme)

- Numéro de compte du bénéficiaire
- BIC (8 ou 11 caractères)
- Nom du bénéficiaire final
- Adresse du bénéficiaire

Appel à Projets



**SMALL GRANTS
2026**

Règlement

1 Contexte

La Convention de Carthagène instaure les principes de la protection et le développement du milieu marin de la Région et fournit un cadre juridique au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) des Caraïbes.

Elle est soutenue par trois protocoles sur les marées noires, la biodiversité et les pollutions marines d'origine tellurique. Le [Protocole SPAW](#) (Specially Protected Areas and Wildlife) offre un cadre réglementaire unique pour la conservation de la biodiversité régionale, il est actuellement ratifié par **19 pays**.

Le protocole SPAW a deux objectifs principaux :

- La protection, la préservation et la gestion durable des zones qui présentent une valeur écologique particulière ;
- La protection, la préservation et la gestion durable des espèces sauvages menacées ainsi que de leurs habitats.

Le centre d'activités régional pour le protocole SPAW (CAR-SPAW) fournit un soutien scientifique et technique aux parties contractantes afin qu'elles remplissent leurs engagements dans le cadre du protocole SPAW. Conjointement au secrétariat de la Convention, le CAR SPAW aide à mettre en œuvre un plan d'action validé tous les deux ans par la COP.

2 Objectif de l'appel à petits projets

- **L'objectif principal de cet appel à projets est de contribuer à la mise en œuvre du Protocole SPAW** en encourageant des actions concrètes portées par des acteurs locaux dans les pays et territoires de la Grande Région Caraïbes.
- Les **objectifs spécifiques** visent à :
 - identifier des écosystèmes en danger, de nouvelles espèces ou aires naturelles menacées susceptibles de faire l'objet d'un classement au titre des annexes au protocole SPAW
 - améliorer efficacement l'**état de conservation des espèces et des aires naturelles menacées** dans la région des Caraïbes, en particulier celles énumérées dans les [annexes du Protocole SPAW](#)
 - générer des informations permettant aux acteurs de la société civile **d'améliorer la mise en œuvre des plans de gestion** des zones protégées et des mesures de gestion des espèces menacées (en priorité celles relevant des [annexes du Protocole SPAW](#))
 - mettre en œuvre des **actions de restauration** d'écosystèmes ou de populations.

3 Critères d'éligibilité

- **Porteurs de projets** : organisations non gouvernementales (ONG), associations, syndicats et groupements professionnels, coopératives, acteurs économiques relevant de l'ESS et établissements publics dont l'action contribue à la mise en œuvre du protocole SPAW, gestionnaires d'aires protégées, centres de recherche, instituts de formation ou d'enseignement, universités...
- **Pays éligibles** : **Tous les pays de la grande région Caraïbe sont éligibles au présent appel à petits projets** :

- 19 Pays signataires du protocole SPAW :

Bahamas, Barbade, Belize, Colombie, Cuba, République Dominicaine, France (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin), Grenade, Guyane, Honduras, Nicaragua, Pays-Bas (Aruba, Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Sint Maarten), Panama, Sainte-Lucie, Saint-Christophe-et-Nevis, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago, États-Unis (États longeant le Golfe du Mexique, Iles Vierges Américaines, Porto Rico) et Venezuela.

- Pays de la Caraïbe non encore signataires :

Surinam, Haïti, Jamaïque, Dominique, Guatemala, Costa Rica, Mexique, Antigua et Barbuda, territoires ultramarin du Royaume Uni (Iles Vierges Britanniques, Anguilla, Montserrat, Turks and Caicos, les îles Caïman)

Une attention particulière sera portée aux projets :

- localisés dans les pays et territoires, préférentiellement signataires du [protocole SPAW](#) et/ou les projets qui ne bénéficient pas facilement d'un autre type de financement,
- impliquant une collaboration entre un ou plusieurs autres territoires caribéens.

➤ **Éligibilité des dépenses :**

Les dépenses doivent :

- être supportées par le bénéficiaire,
- être nécessaires à la réalisation de l'opération,
- comporter un lien démontré avec celle-ci.

➤ **Attention !**

Seules les dépenses initiées après la réception de la convention signée par l'ensemble des parties prenantes, sont éligibles à la subvention.

NB: Par dépenses initiées pour la conduite du projet, il faut comprendre tout devis signé, tout bon pour accord, toute facture passée au bénéfice de la mise en œuvre du projet.

- **Éligibilité géographique des dépenses :**

Les dépenses engagées par des partenaires du projet en territoire extra-caribéen sont éligibles pour autant qu'elles contribuent à la mise en œuvre du projet et aient été incluses dans le plan de financement initial proposé lors de la candidature et supporté par le porteur du projet.

- **Catégories de dépenses éligibles:**

- Les dépenses de personnel : rémunérations, charges patronales et salariales comprises, et tous les autres traitements accessoires et avantages des personnels affectés à l'opération, réellement supportés, directement ou indirectement, en numéraire ou en nature, par la structure.
Les salaires des fonctionnaires ne sont pas éligibles. Ne sont éligibles que les dépenses pour le personnel contractuel dédié à l'opération.
- Dépenses d'équipement et de fonctionnement : Les petits équipements (ordinateurs, appareils photos, matériel scientifique ou pédagogique...) ne sont éligibles dans le cadre du projet que dans la mesure où ils sont directement, totalement et exclusivement affectés au projet
- Le matériel roulant en lien direct et nécessaire à la réalisation du projet.
- Les coûts relatifs à l'achat de matériel d'occasion sont éligibles si les trois conditions suivantes sont remplies :
 - le vendeur du matériel fournit une déclaration confirmant que le matériel n'a été acquis au moyen d'une quelconque aide/subvention,
 - le prix du matériel d'occasion ne doit pas excéder sa valeur sur le marché et doit être inférieur au coût de matériel similaire à l'état neuf (fournir deux devis pour le matériel neuf équivalent)
 - le matériel doit avoir les caractéristiques techniques requises pour l'opération et être conforme aux normes applicables le cas échéant
- Frais de bureau et frais administratifs
- Frais de déplacement, restauration et hébergement
- Frais liés au recours à des compétences et à des services externes.
- Frais d'infrastructures et de travaux
- Frais de communication et de capitalisation

➤ **Attention !**

En cas de doute, l'éligibilité d'une dépense sera examinée validée in fine par le comité de suivi des « Small Grants » du Car Spaw quelle que soit sa nature

4 Types de projets financés

- Les projets concernant des actions de préservation et/ou de gestion des espèces et des aires naturelles listées dans les annexes du Protocole SPAW, en particulier les projets relevant d'un plan de gestion de protection.
- D'autres propositions portant sur d'autres espèces ou aires naturelles menacées pourront être éligibles après examen par les chargés de mission du CAR SPAW en termes de pertinence et de cohérence par rapport aux critères de classement aux annexes du protocole et en prévision de leur incorporation future.
- Les projets scientifiques avec une approche transdisciplinaire de recherche appliquée ou de recherche-action. Les projets de recherche scientifique fondamentale ne seront pas soutenus.
- Les projets pédagogiques ou de formation associant la population locale à la mise en œuvre de l'action et contribuant à l'appropriation du protocole SPAW

Seront favorisés lors de l'analyse des soumissions les projets mettant en œuvre :

- des partenariats multiples, géographiques, publics/privés, les réseaux internationaux,
- le partage des connaissances issues du projet
- les approches transversales
- le caractère démonstratif et reproductible
- les projets encadrés par un mécanisme de suivi/évaluation sur le moyen (2-5 ans) et/ou long terme (+5 ans)

5 Durée et calendrier des projets

La durée des projets sera de 12 mois minimum et de 18 mois maximum.

Les candidatures devront être parvenues au CAR SPAW avant le 30 juin 2026. Le délai d'examen et de sélection des candidatures par le CAR SPAW sera de 2 semaines pour un démarrage des projets vers le 20 août 2025.

Calendrier récapitulatif :

- Lancement de l'appel à projets : 15 mai 2026
- Date limite de réception des candidatures : 30 juin 2026
- Date limite de sélection des projets par le CAR SPAW : 7 juillet 2026
- Date limite de complétude administrative et de conventionnement avec la direction : 7 août 2026
- Date limite de finalisation des projets : 15 novembre 2027

6 Modalité de financement des projets

Les projets sélectionnés seront financés à **100%** avec un plafond de :

- **10000 euros** pour les projets mis en œuvre dans un des territoires de l'espace caribéen (cf. § 4)
- **12 000 euros** pour les projets mis en œuvre dans les pays SPAW.

7 Conditions de versement de la subvention et contrôle

- Une avance maximum de 20 % du montant sera versée à la signature de la convention par l'ensemble des parties prenantes.

Attention !

Pour des raisons administratives et bancaires la réception de cette avance sur le compte bancaire du bénéficiaire de peut prendre 3 mois.

- Un acompte de 50% sera versé à mi-parcours de la mise en œuvre de l'action sur la production d'un rapport de suivi.

Le paiement du solde sera déclenché à la livraison :

- du rapport final technique, financier et d'évaluation finale et sera conditionné par le respect du contenu du projet tel que décrit dans la convention,
- de l'ensemble des justificatifs de dépenses relevant du plan de financement initial ou modifié par avenant. Le montant des dépenses inéligibles sera soustrait du solde à verser.

A la fin du projet, le porteur s'engage également à fournir un « dossier reportage » d'une dizaine de photos, au moins, en haute résolution, prises par lui et libres de droits pour que le CAR SPAW puisse communiquer sur le projet.

Un contrôle aléatoire sur pièces et sur place interviendra par tirage au sort d'une des actions mises en œuvre dans le cadre du dispositif « small grants ». Les porteurs de projets sont vivement alertés sur la nécessité de conserver l'ensemble des pièces justificatives des paiements ou de la réalisation des sous actions.

8 Candidature

L'obtention d'une subvention dans le cadre de cet appel à projets se déroule en 2 grandes étapes :

➤ L'élaboration de la réponse

Toutes les organisations souhaitant déposer une demande de subvention dans le cadre du présent Appel devront dans un premier temps remplir le Formulaire de Demande de Subvention (FDS) et l'accompagner de toutes les pièces justificatives requises. Ce formulaire permet de présenter le projet de manière synthétique le projet.

Seuls les candidatures complètes seront prises en compte dans le processus de sélection.

Une candidature doit comprendre :

- le règlement de l'appel à projet signé,
- le formulaire de candidature ci-joint dûment complété avec les annexes demandées (en format « texte » seulement pour les besoins de l'instruction)
- une copie du texte de création de la structure,
- les coordonnées bancaires complètes au nom de l'organisme fournies par votre banque mentionnant toutes les informations relatives à la réception des virements internationaux en euros ou en dollars.
- l'approbation du Points Focal National SPAW (le CAR-SPAW peut vous aider à l'identifier)

Le CAR-SPAW se réserve le droit de demander des informations et des documents supplémentaires si nécessaire.

La candidature (FDS et pièces demandées) devra être envoyée à l'adresse mail suivante :

julie.jouitteau@developpement-durable.gouv.fr

➤ La signature d'une convention

Les candidats des projets sélectionnés seront contactés par le CAR-SPAW pour rédiger et signer une convention. Le porteur de projet a 15 jours pour renvoyer les éventuels documents complémentaires demandés par le CAR-SPAW ainsi que la convention signée.

9 Evaluation des projets

Suite aux critères d'éligibilité, les projets seront évalués selon les critères suivants :

- Respect des règles d'éligibilité et des critères d'appréciation listés au §4
- Pertinence du projet : Justification du projet (le projet répond aux objectifs de l'AAP)
- Résultats attendus du projet : le projet aidera à atteindre les résultats prévus selon le calendrier et les ressources allouées, le potentiel de pérennisation des résultats sera démontré.
- Cohérence des activités prévues : les activités sont bien calibrées et priorisées.
- Les projets innovants bénéficieront d'une attention particulière,
- Un bonus sera attribué aux projets réalisés dans les pays SPAW, et au profit d'une Aires protégées labelisée SPAW ou d'une espèce listée SPAW.

Date

Nom et qualité du signataire

Signature

4. Engagement

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de

- demande une subvention de € au titre de l'année 2026-2027,

- pour le projet,

- et m'engage à mettre en œuvre le projet subventionné, à le clôturer dans les délais prévus, et à faire parvenir au CAR-SPAW un rapport technique et financier pour acceptation et solde.

Date :

Date

Nom et qualité du signataire

Signature

Annexe 1 Exemple de budget

- Le montant total des charges doit être égal au montant des ressources

3. Budget du projet (équilibré et en Euros)⁴			
Charges		Ressources	
Achats	Montant	Produits	Montant
Matériel	5000	Subventions	
Location	500	CAR-SPAW	8000
Assurance		Autre...	
Documentation		Autre...	
Communication	500	Autre...	
Publicité		Autre...	
Prestation extérieure	1000	Autre...	
Services bancaires, Impôts et taxes...		Vente de produit	1000
Autre...		Vente de prestation	
Charges de personnels		Dons, legs...	3000
Rémunération de personnel	4000	Cotisations	1000
Déplacements	1000	Autres	
Autres charges de personnel	500	Autres	
Charges de gestion courante / de structure	500	Autres	
Total des charges⁵	13 000	Total des ressources⁶	13000
Autres éléments budgétaires que vous souhaitez porter à la connaissance du CAR-SPAW :			

4 Ce tableau est donné à titre indicatif et peut être librement modifié sous réserve que le CAR-SPAW puisse facilement identifier les informations nécessaires à une bonne compréhension du projet, de ses sources de financements, des dépenses prévisionnelles, mais également à son équilibre financier.

5 À noter que **le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que le montant des charges doit être équivalent à celui des recettes , voir annexe 1.**

6 *Idem.*